

**DÉLIBÉRATION N°2020-21_12
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du mardi 13 octobre 2020

Validation des points de la CFVU du 22 septembre 2020

Point 6.2 – Campagne des DU, DIU 2020-2021 : création, modification de tarif, modifications autres que tarif (suite)

Annexe 13 : délibération n°2020-21_12 de la CFVU du mardi 22 septembre 2020

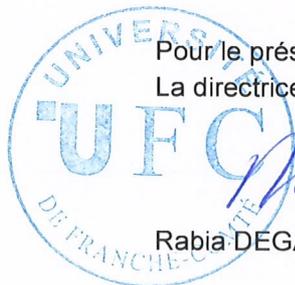
La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 34 Quorum : 17 Membres présents : 18 Membres représentés : 6 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la suite de la campagne des DU-DIU 2020-21.

Besançon, le 19 octobre 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services

Rabia DEGACHI

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

DELIBERATION N°2020-21_12
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 22 septembre 2020

13. Campagne des DU, DIU 2020-2021 : créations, modifications de tarif, modifications autres que tarif (suite)

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 35	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 13	Pour : 22
Membres représentés : 09	Contre : 0
Total : 22	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent la suite de la campagne des DU-DIU 2020-2021 présentée en séance.

Besançon, le 23 septembre 2020
 Pour le président et par délégation
 La Directrice Générale des Services




Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 12 : dossier de création du DIU de Case management en psychiatrie et santé mentale ainsi que le dossier de demande de modification de tarif pour le DIU obésité pédiatrique, approche de santé publique.

C.F.V.U.22 septembre 2020

CAMPAGNE DU - DIU 2020 (suite)

Demande de création

UFR SANTE

- DIU de Case management en psychiatrie et santé mentale

Demande de modification de tarif

UFR SANTE

- DIU Obésité pédiatrique, approches de santé publique

Le 15/09/2020

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), soit DU, soit DIU :

DIPLOME D'UNIVERSITÉ... : _____

X DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE : DIU DE CASE MANAGEMENT EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

AUTRE TYPE DE DIPLOME (PRÉCISER AVANT LE LIBELLÉ) ... : _____

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION (pour l'UFC)

- Nom et prénom : HAFFEN Emmanuel
- Statut : PUPH
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 03 81 21 83 33
 - Mail : emmanuel.haffen@univ-fcomte.fr

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : UFR Santé – Université Franche-Comté

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : janvier 2021

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac+3 (licence)
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac + 3

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE : 1 année

Chaque Université prend en compte les inscriptions de ses étudiants.
Chaque Université rémunère ses propres enseignants.

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU (cf. « Guide du DU/DIU »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
44	MEDECINE	07	MEDECINE
OU			
34	PLURISANTE	71	PLURISANTE

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU,
- Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis),
- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

Contexte

Née dans les pays anglo-saxons, la notion de « Case Management » (CM), et les pratiques qui en découlent, se sont diffusées dans des nombreuses pays. Cette pratique s'adresse à des populations diverses qui nécessitent une assistance face à des situations complexes. Ce terme s'est répandu en particulier aux États-Unis dans le secteur de la santé mais également dans celui de la justice et dans le secteur social où il s'applique par exemple à l'assistance et au suivi de personnes victimes des conséquences d'une catastrophe naturelle.

Dans le secteur de la santé où la pratique s'est peu à peu déployée, le terme de « Case Management » permet de désigner :

- Le suivi, la prise en charge d'un patient dont la spécificité est d'être atteint d'une ou plusieurs maladies chroniques pour lesquels des programmes et des protocoles particuliers ont été construits,
- L'ensemble des fonctions assurées par un responsable, le « Case Manager », chargé de coordonner les besoins, les soins et les interventions de différents intervenants (psychologues, médecins mais aussi associations, employeurs, organismes sociaux...) pour traiter le cas.

La fonction d'un « Case Manager » est donc d'organiser au cas par cas la prise en charge et le suivi de malades atteints de pathologies chroniques pour lesquels des programmes et des protocoles ont été élaborés.

Les notions de base qui sous-tendent la mise en place d'un dispositif de Case Management sont :

- La notion de cas par cas,
- L'existence de programmes, protocoles ou processus devant être appliqués et impliquant un ensemble de tâches, de fonctions, de règles et d'intervenants,
- Les nécessaires coordinations et collaborations des différents intervenants,
- La nécessité pour le suivi d'une vision d'ensemble complète de son avancement,
- Une représentation de la complexité des cas à traiter avec comme corollaire l'importance laissée, par les autres professionnels impliqués, aux décisions prises par le Case Manager pour optimiser le déroulement du suivi.

Le Case Management doit pouvoir à la fois s'inspirer de pratiques éprouvées qu'on peut reproduire sous forme de processus et offrir la flexibilité nécessaire pour traiter la spécificité de chaque cas.

Dans le domaine de la psychiatrie, le Case Management se constitue comme une alternative à l'hospitalisation permettant à l'usager d'avoir accès aux soins tout en vivant au sein de la communauté. Ce processus vise à éviter la fragmentation des soins disponibles dans la communauté en proposant la coordination de l'ensemble des champs d'intervention nécessaires afin de répondre de manière globale aux besoins du patient. Il s'agit ainsi d'accompagner progressivement l'usager vers le rétablissement tout en s'appuyant sur les ressources disponibles et le soutien de ses proches et son entourage. Alors que plusieurs modèles et concepts ont été définis depuis son début, les caractéristiques essentielles du CM sont l'évaluation des besoins du patient, le développement d'un plan de soin permettant de répondre à ses besoins, l'organisation de l'accès aux divers éléments de soin, le contrôle et l'évaluation des soins ainsi que l'évaluation et le suivi du patient.

Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis),

Il est à noter, que dans de différents pays notamment le Royaume-Uni, les Case Managers peuvent être des professionnels de santé comme des travailleurs sociaux ayant une formation spécifique. Toutefois, dans le contexte réglementaire et organisationnel Français, la mise en place d'une formation spécifiquement orientée vers les professionnels de santé (IDE, IPA, Cadre de Santé) et psychologues paraît la plus pertinente.

A l'heure de l'évolution des professions de santé (DE d'infirmier.e.s de pratiques avancées (IPA), mais aussi de l'organisation des parcours de soins, cette formation, permet aux professionnels d'acquérir des compétences adaptées à l'évolution des rôles soignants, dans une logique de pratique pluridisciplinaire.

Réponse à un besoin régional

Dans ce contexte de l'évolution des professions de santé (DE d'infirmier.e.s de pratiques avancées (IPA), mais aussi de l'organisation des parcours de soins, cette formation n'est pas offerte en France, et donc dans notre région.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- *Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »),*

- *Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires).*

Compétences acquises à l'issue de la formation : Cette formation a pour but que les Infirmier(e)s DE aient les compétences nécessaires afin d'être capable de mettre en œuvre une activité de Case Manager, dans une logique de parcours de soins coordonné.

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Mener un entretien clinique avec différentes techniques ainsi qu'un entretien motivationnel utilisées dans le contexte du Case Management
- Repérer des manifestations cliniques d'intérêt dans le contexte d'un suivi de parcours
- Utiliser des outils de repérage clinique et de suivi, et d'appliquer leur utilisation dans des populations spécifiques
- Construire un parcours de soin dans un dispositif de Case Management

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3
Capacité de repérage des manifestations cliniques d'intérêt dans le contexte d'un suivi de parcours	X		
Techniques d'entretien clinique et d'entretien motivationnel utilisée dans le contexte du case management	X	X	
Connaissance et utilisation des outils de repérage clinique et suivi, et leur utilisation dans des populations spécifiques	X		X
Construction d'un parcours de soin dans un dispositif de case management	X	X	X

Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DIU dans la composante responsable du diplôme :

Infirmier diplômé d'état
Infirmier de pratique avancée
Psychologue et neuropsychologue
Cadre de santé

1.3 METIERS CIBLES

- Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU :

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

<https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwJOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFqg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009-Introduction-et-table-de-correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew>

	Code FAP-2009	Code PCS 2003	Code ROME
IDE	V1Z80	431f	J1506
IPA	V1Z80		
Psychologues	V3Z90	311d	K1104
Cadre de santé	V1Z80	431a	J1502

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation

- Nom de la composante : UFR Santé – Université Franche-Comté
- Directeur : Pr Thierry MOULIN
- Email : direction-ufr-smp@univ-fcomte.fr
- Tél. :
- Fax :

• **Composante associée n°1**

- Nom de la composante : CHU de Besançon
- Directeur : Mme CARROGER
- Email : dq-secretariat@chu-besancon.fr
- Tél. :
- Fax :

Composante associée n°2

- Nom de la composante : CHU de Clermont-Ferrand
- Directeur : M. Didier HOELTGEN
- Email : internetchu@chu-clermontferrand.fr
- Tél. : 04 73 75 07 50
- Fax :

• **Etablissement(s) de formation partenaire(s)**

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de l'établissement : UFR de Médecine et Professions Paramédicales Université de Clermont-Auvergne
- Adresse : 28 place Henri-Dunant, BP 38, 63001 Clermont-Ferrand cedex 1
- Directeur : Pr Pierre CLAVELOU
Email : Pierre.CLAVELOU@uca.fr
Tél. : 04 73 17 79 00
Fax :
- Responsable pédagogique : Pr Pierre-Michel LLORCA
Email : pmllorca@chu-clermontferrand.fr
Tél. :
Fax :
- Nature du partenariat : codirection du DIU (Pr Emmanuel Haffen pour UFR Santé Université de Franche-Comté et Pr Pierre-Michel Llorca pour UFR de Médecine et Professions Paramédicales Université de Clermont-Auvergne)

• **Lieu(x) de déroulement de la formation**

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

2 modes de sessions distinctes :

- 1 session présentielle à Clermont-Ferrand (CHU-Hôpital Gabriel Montpied – Pôle Psychiatrie – Service du Professeur Llorca ou UFR de Médecine Université de Clermont-Auvergne (4 jours) – 28h
- 2 sessions d'e-learning avec Hébergement e-learning : Université de Clermont-Auvergne et Université de Franche-Comté – 2x28h = 56h

2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• **Publics concernés :**

- IDE : activité en lien avec l'enseignement
- IPA : activité en lien avec l'enseignement
- Psychologues : titulaires d'un Master 2
- Cadres de santé : Activité en lien avec l'enseignement

• **Durée de la formation pour l'étudiant :**

- *Nombre d'heures, nombre de jours, période*

84 heures (28 heures en présentiel et 56 heures en e-learning) sur une année universitaire

Enseignement de septembre 2020 à mai 2021 :

- Session 1 (UE1) 28h : e-learning : septembre / octobre 2020
- Session 2 (UE2) 28h : présentiel : janvier / février 2021
- Session 3 (UE3) 28h : e-learning : avril / mai 2021

• Condition d'accès au DU/DIU :

- *Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)*
- *Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre*

Prérequis :

- IDE : activité en lien avec l'enseignement
- IPA : activité en lien avec l'enseignement
- Psychologues : titulaires d'un Master 2
- Cadres de santé : Activité en lien avec l'enseignement

L'autorisation d'inscription à Clermont-Ferrand est conditionnée et prononcée par le Responsable Pédagogique (Pr Llorca) sur la base du dossier de candidature (CV avec lettre de motivation), éventuellement complété par un entretien.

L'autorisation d'inscription à Besançon est conditionnée et prononcée par le Responsable Pédagogique (Pr Haffen) sur la base du dossier de candidature (CV avec lettre de motivation), éventuellement complété par un entretien.

• Modalités pédagogiques :

- *(Présentiel, FOAD ...)*
- Session 1 : e-learning/FOAD : via powerpoint commentés et capsules vidéos
- Session 2 : présentiel : faculté de Médecine de Clermont-Ferrand
- Session 3 : e-learning/FOAD : avril / mai 2021 : via powerpoint commentés et capsules vidéos

1 heure de cours en présentiel est équivalent à 20 min d'e-learning.

• Outils pédagogiques :

- *Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels*

La formation comprend 3 sessions : 1 en présentiel et 2 en e-learning/FOAD

- La session 1 en e-learning a pour objectif l'acquisition des connaissances de bases indispensables à la pratique du Case Management ;
- La session 2 en présentiel a pour objectif la consolidation des savoirs et la mise en œuvre de l'approche pratique ;
- La session 3 en e-learning a pour objectif l'appréhension globale de la fonction de Case Manager dans la pratique psychiatrique.

La formation en e-learning utilisera des powerpoints commentés ainsi que des capsules vidéos.

La formation en présentielle associera i) cours magistraux, ii) échange de pratiques lors de Travaux Dirigés et iii) étude de cas en simulation lors de Travaux Dirigés.

Examens : sessions d'évaluation mémoire, oral de soutenance.

• Partenariat avec les milieux professionnels :

- *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*

Le partenariat d'effectue avec les CHU de Clermont-Ferrand et Besançon, mais également, de manière élargie à l'ensemble des établissements de soins, qui potentiellement sont concernés par la formation au Case Management en psychiatrie (services de psychiatrie sur le territoire national universitaires et non universitaires).

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation

- *Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...*



La validation se fera par :

- Validation des sessions en e-learning se fera par auto-évaluation, à l'aide de QCM (note sur 20 pour chaque session)
- Présentiel validant pour la session 2 (note sur 20)
- Rédaction d'un mémoire avec soutenance (note sur 20)
- Compensation entre les UE : OUI
- En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue : OUI



Intitulé UE	Nombre d'heures			Contrôle des connaissances					
	Total	CM e-cours	TD	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
				Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : session 1 Aspects fondamentaux du CM Troubles de l'humeur Pratique pluri-professionnelle Comorbidités Entretien Outils de la pratique du CM dans le trouble de l'humeur	28h	28h soit 9h20	0	Autoévaluation par QCM				1	
UE 2 : session 2 Pratique de l'entretien Construction du parcours de soin Pratique éthique Troubles psychotiques Troubles addictifs	28h	14h	14h	Présentiel validant				1	
UE 3 : session 3 Intervention précoce Médiateurs de santé pairs, Patients experts Recherche clinique Techniques psychothérapeutiques et parcours de soin CM et IPA Modèles prédictifs et parcours de soin Parcours de soin et publics spécifiques (grossesse, personnes âgées,...)	28h	28h soit 9h20	0	Autoévaluation par QCM				1	

Campagne diplômes d'établissement 2020-2021

DIU UE1-UE2-UE3	84h	70h soit 32h40	14h	Mémoire + soutenance	1
-----------------	-----	-------------------	-----	----------------------	---

• **Jury de délivrance du diplôme :**

- Composition non nominative : qualité des membres du jury

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

Enseignants en psychiatrie (PUPH et MCUPH) des UFR de Santé des Universités de Clermont-Ferrand et de Franche-Comté et cadres de santé prenant part à la formation des CHU de Clermont-Ferrand et de Besançon.

- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).

Session 1 (UE1) : e-learning

Session 1	Durée (e learning)	Modalités	Intervenant	Commentaire
Aspects Fondamentaux du CM : <ul style="list-style-type: none"> Bases conceptuelles du Case management Champ d'application du Case Management Aspects éthiques 	1h30 (30mn) 1h30 (30mn) 1h (20mn)	Ppt Commentés Ppt Commentés Ppt Commentés	M Honciuc B Gaudelus R Aubry	L'objectif de cette session est de définir le cadre théorique et éthique de la pratique du Case Manager permettant d'en souligner les spécificités au regard de la pratique soignante habituelle
Troubles de l'humeur : <ul style="list-style-type: none"> Approche Clinique Approche Thérapeutique 	4h (4x20mn) 4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	E Haffen L Samalin	L'objectif de cette session est de repréciser les caractéristiques cliniques d'un trouble bipolaire en précisant notamment les signes d'alerte cliniques. La partie thérapeutique permettra la définition d'objectifs thérapeutiques individuels, mais aussi de fournir des stratégies de gestion de situation spécifiques (risque suicidaire...)
Pratique pluri-professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> Partenariats lors de la Prise en charge Construction des parcours de soins 	2h (2x20mn) 2h (2x20mn)	Ppt Commentés Ppt Commentés	PM Llorca PM Llorca	La spécificité du travail de Case manager nécessite une connaissance approfondie des différentes pratiques rencontrées dans un parcours de soins et donc des multiples partenaires impliqués.
Comorbidités : <ul style="list-style-type: none"> Comorbidités Psychiatriques Comorbidités somatiques 	2h (2x20mn) 2h (2x20mn)	Capsules vidéo Capsules vidéo	D Bennabi D Bennabi	Comorbidités somatiques et psychiatriques sont des facteurs de modification du pronostic du trouble bipolaire et sont un des axes essentiels de l'action des Case Managers
Entretien : <ul style="list-style-type: none"> Techniques d'Entretien Entretiens motivationnels 	2h (2 0 mi n) 2h (2 0)	Capsules vidéo Capsules vidéo	L Lecardeur L Lecardeur	Ces outils indispensables justifient un apprentissage spécifique dès la phase initiale de la formation
Outils de la pratique du Case Management dans le trouble de l'humeur : <ul style="list-style-type: none"> Outils d'évaluation cliniques Outils numériques dans le parcours de soin 	2h (2x20mn) 2h (2x20mn)	Capsules vidéo Ppt Commentés	E Haffen L Samalin	L'apprentissage des outils cliniques et numériques qui seront utilisés dans la construction et le suivi des parcours nécessite une formation spécifique structurée
Durée Totale	28h (28x20 = 560 mn=9h20)			

Session 2 (UE2) : présentiel

Session 2	Durée	Modalités	Intervenant	Commentaire
Pratique de l'entretien	6h	Simulation Jeux de rôle (en 2 groupes)	L Samalin et L Lecardeur	L'objectif de cette session est de consolider les savoirs des professionnels en utilisant des techniques pédagogiques permettant une approche expérientielle
Construction de parcours de soin	4h	Travaux dirigés (en 2 groupes)	M Honciuc et D Bennabi	L'objectif de cette session est de définir les points de tension existant dans la mise en œuvre d'un parcours de soin pluriprofessionnel, permettant aux professionnels de construire des stratégies de mise en œuvre efficaces
Pratique éthique	4h	Travaux dirigés (en 2 groupes)	E Haffen et PM Llorca	La pratique du case management est associée à des situations de questionnement éthiques spécifiques qui justifient une approche spécifique en petits groupes afin de permettre le partage et l'élaboration éthique des professionnels
Troubles Psychotique : - Approche Clinique - Approche Thérapeutique	4h 4h	CM CM	I Chéreau et H Denizot	L'objectif de cette session est de préciser les caractéristiques cliniques d'un trouble psychotique en précisant notamment les signes d'alerte cliniques. La partie thérapeutique permettra la définition d'objectifs thérapeutiques individuels, mais aussi de fournir des stratégies de gestion de situation spécifiques (risque suicidaire...)
Troubles Addictif : - Approche Clinique - Approche Thérapeutique	3h 3h	CM CM	G Brousse J Cabé J Giustiniani	L'objectif de cette session est de préciser les caractéristiques cliniques d'un trouble addictif. La partie thérapeutique permettra la définition d'objectifs thérapeutiques individuels, mais aussi de fournir des stratégies de gestion de situation spécifiques
Durée Totale	28h			

Session 3 (UE3) : e-learning

Session 3	Durée (e learning)	Modalités	Intervenant	Commentaire
Intervention précoce : - Spécificités - Modalités de mise en œuvre	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	H Denizot L Lecardeur	L'enjeu des interventions précoces et leur spécificité justifie une caractérisation des modalités de Case Management dans ces populations tant en termes de mise en œuvre que d'indication
Médiateurs de santé pairs, Patients experts : - Concepts - Mise en œuvre dans le cadre d'un parcours de soin	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	I Chéreau H Denizot	L'articulation avec ces nouveaux professionnels est indispensable mais doit être abordée de façon spécifique pour permettre une mise en œuvre efficiente
Recherche clinique : - Enjeux de l'intégration en pratique quotidienne	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	E Haffen	
Techniques psychothérapeutiques et parcours de soin	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	J Geneste E Mercelat	Les différentes techniques psychothérapeutiques étant des stratégies de première intention dans la majorité des troubles psychiatriques, une formation spécifique quant à leur emploi dans la construction d'un parcours de soin est indispensable pour la formation de Case Manager
Case managers et Infirmières de pratiques avancées : - Modalités de collaboration professionnelle	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	PM Ulorca	L'articulation avec ces nouveaux professionnels est indispensable mais doit être abordée de façon spécifique pour permettre une mise en œuvre efficiente
Modèles prédictifs et parcours de soins : - Enjeux - Aspects actuels	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	L Samalin	L'apport des outils numériques dans le domaine de prédiction pose des questions éthiques mais aussi pratiques dont l'approche est indispensable aux Case Manager
Parcours de soin et publics spécifiques (grossesse, personnes âgées...)	4h (4x20mn)	Capsules vidéo Ppt commentés	D Bennabi E Mercelat	
Durée Totale	28h (28x20 = 560 mn=9h20)			

- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement cf Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU					Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit				
UE1 : Aspect fondamentaux du CM : - Bases conceptuelles du CM	49	Nom : HONCIUC Miheala Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	1.5					2h15min		Définir le cadre théorique et éthique de la pratique du CM permettant d'en souligner les spécificités au regard de la pratique soignante habituelle	QCM
UE1 : Aspect fondamentaux du CM : - Champ d'application du CM	49	Nom : GAUDELUS Qualité : IDE Etablissement : CH LE VINATIER	1.5					2h15min		Définir le cadre théorique et éthique de la pratique du CM permettant d'en souligner les spécificités au regard de la pratique soignante habituelle	QCM
UE1 : Aspect fondamentaux du CM : -Aspects éthiques	49	Nom : AUBRY Régis Qualité : PU PH Etablissement : CHU BESANCON /UBFC	1					1h30min		Définir le cadre théorique et éthique de la pratique du CM	QCM

									permettant d'en souligner les spécificités au regard de la pratique soignante habituelle	
UE1 : Troubles de l'humeur : - Approche clinique	49	Nom : HAFFEN Emmanuel Qualité : PU PH Etablissement : CHU BESANCON /UBFC	4					6h00	Repréciser les caractéristiques cliniques d'un trouble bipolaire en précisant notamment les signes d'alerte clinique.	QCM
UE1 : Troubles de l'humeur : - Approche thérapeutique	49	Nom : SAMALIN Ludovic Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	4					6h00	Définition d'objectifs thérapeutiques individuels, mais aussi de fournir des stratégies de gestion de situation spécifiques (risque suicidaire...)	QCM
UE1 : Pratique pluri-professionnelles : - Partenariats lors de la prise en charge - Construction des parcours de soins	49	Nom : LLORCA Pierre-Michel Qualité : PU PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand/Université CA	4					6h00	La spécificité du travail de CM nécessite une connaissance approfondie des différentes pratiques rencontrées dans un parcours de	QCM

									soins et donc des multiples partenaires impliqués	
UE1 : Comorbidités : - comorbidités psychiatriques - comorbidités somatiques		Nom : BENNABI Djamila Qualité : MCU PH Etablissement : CHU Besançon/UBFC	4					6h00	Comorbidités somatiques et psychiatriques sont des facteurs de modification du pronostic du trouble bipolaire et sont un des axes essentiels de l'action de CM	QCM
UE1 : Entretien : - techniques d'entretien - entretiens motivationnels		Nom : LECARDEUR Qualité : psychologue Etablissement : CHU Nice	4					6h00	Ces outils indispensables justifient un apprentissage spécifique dès la phase initiale de la formation	QCM
UE1 : Outils de la pratique du CM dans le trouble de l'humeur : - Outils d'évaluation cliniques		Nom : HAFFEN Emmanuel Qualité : PU PH Etablissement : CHU BESANCON /UBFC	2					3h00	L'apprentissage des outils cliniques et numériques qui seront utilisés dans la construction et le suivi des parcours nécessite une formation spécifique structurée	QCM

UE1 : Outils de la pratique du CM dans le trouble de l'humeur : - Outils numériques dans le parcours de soin		Nom : SAMALIN Ludovic Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	2					3h00	L'apprentissage des outils cliniques et numériques qui seront utilisés dans la construction et le suivi des parcours nécessite une formation spécifique structurée	QCM
UE2 : Pratique de l'entretien (Simulation – Jeux de rôles) (2 groupes)		Nom : SAMALIN Ludovic Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	6					9h	Consolider les savoirs des professionnels en utilisant des techniques pédagogiques permettant une approche expérientielle	émargement
UE2 : Pratique de l'entretien (Simulation – Jeux de rôles)		Nom : LECARDEUR Qualité : psychologue Etablissement : CHU Nice	6					9h	Consolider les savoirs des professionnels en utilisant des techniques pédagogiques permettant une approche expérientielle	émargement
UE2 : Construction de parcours de soins (2 groupes)		Nom : HONCIUC Miheala Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	4					4h	Définir les points de tension existant dans la mise en œuvre d'un parcours de soin pluri-	émargement

									professionnel, permettant aux professionnels de construire des stratégies de mise en œuvre efficiente	
UE2 : Construction de parcours de soins (2 groupes)		Nom : BENNABI Djamila Qualité : MCU PH Etablissement : CHU Besançon/UBFC	4					4h	Définir les points de tension existant dans la mise en œuvre d'un parcours de soin pluri-professionnel, permettant aux professionnels de construire des stratégies de mise en œuvre efficiente	émargement
UE2 : Pratique éthique (2 groupes)		Nom : LLORCA Pierre-Michel Qualité : PU PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand/Université CA	4					4h	La pratique du CM est associée à des situations de questionnements éthiques spécifiques qui justifient une approche spécifique en petits groupes afin de permettre le partage et	émargement

									l'élaboration éthique des professionnels	
UE2 : Pratique éthique (2 groupes)		Nom : HAFFEN Emmanuel Qualité : PU PH Etablissement : CHU BESANCON /UBFC	4					4h	La pratique du CM est associée à des situations de questionnements éthiques spécifiques qui justifient une approche spécifique en petits groupes afin de permettre le partage et l'élaboration éthique des professionnels	émargement
UE2 : Troubles psychotiques - Approche clinique		Nom : CHEREAU Isabelle Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	4					6h	Repréciser les caractéristiques cliniques d'un trouble psychotique en précisant notamment les signes d'alerte cliniques.	émargement
UE2 : Troubles psychotiques - Approche thérapeutique		Nom : DENIZOT-BOURDEL Hélène Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	4					6h	Définition d'objectifs thérapeutiques individuels, mais aussi de fournir des stratégies de gestion de situations	émargement

									spécifiques (risque suicidaire...)	
UE2 : Troubles Addictifs : - Approche clinique		Nom : BROUSSE Georges Qualité : PU PH Etablissement : Université CA	1.5					2h15	Représenter les caractéristiques cliniques d'un trouble addictif.	émargement
UE2 : Troubles Addictifs : - Approche clinique		Nom : CABE Julien Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	1.5					2h15	Représenter les caractéristiques cliniques d'un trouble addictif.	émargement
UE2 : Troubles Addictifs : - Approche thérapeutique		Nom : GIUSTINIANI Julie Qualité : PH Etablissement : CHU Besançon	3					4h30	Définition d'objectifs thérapeutiques individuels, mais aussi de fournir des stratégies de gestion de situation spécifique	émargement
UE3 : Intervention précoce : - Spécificités		Nom : DENIZOT- BOURDEL Hélène Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	2					3h00	L'enjeu des interventions précoces et leur spécificité justifie une caractérisation des modalités de CM dans ces populations tant en termes de mise en œuvre que d'indication	QCM

UE3 : Intervention précoce : - Modalités de mise en œuvre		Nom : LECARDEUR Qualité : psychologue Etablissement : CHU Nice	2					3h00	L'enjeu des interventions précoces et leur spécificité justifie une caractérisation des modalités de CM dans ces populations tant en termes de mise en œuvre que d'indication	
UE3 : Médiateurs de santé pairs, Patients experts : - concepts		Nom : CHEREAU Isabelle Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	2					3h00	L'articulation avec ces nouveaux professionnels est indispensable mais doit être abordée de façon spécifique pour permettre une mise en œuvre efficiente	QCM
UE3 : Médiateurs de santé pairs, Patients experts : - mise en œuvre dans la cadre d'un parcours de soin		Nom : DENIZOT- BOURDEL Hélène Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	2					3h00	L'articulation avec ces nouveaux professionnels est indispensable mais doit être abordée de façon spécifique pour permettre une	QCM

									mise en œuvre efficiente	
UE3 : Recherche clinique : Enjeux de l'intégration en pratique quotidienne		Nom : HAFFEN Emmanuel Qualité : PU PH Etablissement : CHU BESANCON /UBFC	4					6h00	?	QCM
UE3 : Techniques psychothérapeutiques et parcours de soin		Nom : GENESTE Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	2					3h00	Les différentes techniques psychothérapeutiques étant des stratégies de première intention dans la majorité de troubles psychiatriques, une formation spécifique quant à leur emploi dans la construction d'un parcours de soin est indispensable pour la formation de CM	QCM
UE3 : Techniques psychothérapeutiques et parcours de soin		Nom : MERCELAT Emmanuel Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	2					3h00	Les différentes techniques psychothérapeutiques étant des stratégies de première intention dans	

									la majorité de troubles psychiatriques , une formation spécifique quant à leur emploi dans la construction d'un parcours de soin est indispensable pour la formation de CM	
UE3 : CM et infirmier(e)s de pratique avancées : - Modalités de collaboration professionnelle		Nom : LLORCA Pierre-Michel Qualité : PU PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand/Université CA	4					6h00	L'articulation avec ces nouveaux professionnels est indispensable mais doit être abordée de façon spécifique pour permettre une mise en œuvre efficiente	QCM
UE3 : Modèles prédictifs et parcours de soins : - enjeux - aspects actuels		Nom : SAMALIN Ludovic Qualité : PH Etablissement : CHU Clermont-Ferrand	4					6h00	L'apport des outils numériques dans le domaine de prédiction pose des questions éthiques mais aussi pratiques dont	

										l'approche est indispensable aux CM	
UE3 : Parcours de soin et publics spécifiques (grossesse, personnes âgées...) - capsules vidéos		Nom : BENNABI Djamila Qualité : MCU PH Etablissement : CHU Besançon/UBFC	2						3h00	?	QCM
UE3 : Parcours de soin et publics spécifiques (grossesse, personnes âgées...) - ppt commentés		Nom : MERCELAT Emmanuel Qualité : PH Etablissement : CHU BESANCON	2						3h00	?	QCM
Total			82h00	16h00					139h00		

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement
Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Prénom : Qualité :			
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			
Nom : AUBRY Prénom : Régis Qualité : PU PH	CHU Besançon / UBFC		1h30
Nom : HAFFEN Prénom : Emmanuel Qualité : PU PH	CHU Besançon / UBFC		19h00
Nom : LLORCA Prénom : Pierre-Michel Qualité : PU PH	Université Clermont-Auvergne		16h00
Nom : BENNABI Prénom : Djamilia Qualité : MCU PH	CHU Besançon / UBFC		13h00
Nom : BROUSSE Prénom : Georges Qualité : PU PH	Université Clermont-Auvergne		2h15
TOTAL			51h45

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : HONCIUC Prénom : Miheala Qualité : PH	CHU Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	6h15
Nom : GAUDELUS Prénom : B Qualité : IDE	CH Le Vinatier	Clermont-Ferrand	2h15
Nom : SAMALIN Prénom : Ludovic Qualité : PH	CHU Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	24h00
Nom : LECARDEUR Prénom : Laurent Qualité : psychologue	CHU Nice	Clermont-Ferrand	18h00
Nom : CHEREAU Prénom : Isabelle Qualité : PH	CHU Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	9h00
Nom : DENIZOT-BOURDEL Prénom : Hélène Qualité : PH	CHU Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	12h00
Nom : CABE Prénom : Julien Qualité : PH	CHU Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	2h15
Nom : GIUSTINIANI Prénom : Julie Qualité : PH	CHU Besançon	Besançon	4h30
Nom : GENESTE Prénom : Julie	CHU Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	3h00

Qualité : PH			
Nom : MERCELAT Prénom : Emmanuel Qualité : PH	CHU Besançon	Besançon	6h00
TOTAL			87h15

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

- Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)
Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES	
Enseignements (*)	4452,00 €
Secrétariat	320 €
Fonctionnement général	1000 €
Déplacements des enseignants	750 €
Hébergement des enseignants	3150 €
Matériel pédagogique	- €
Amortissements matériels	- €
Documentation étudiants	- €
Publicité	- €
Réception	- €
Fournitures diverses	- €
Autres	- €
Dépenses hors charges	9672,00 €
Charges UFR ou IUT	3324,75 €
Charges UFC 4%	604,50 €
Charges Formation continue et Alternance 22%	1511,25 €
Coût total du DU-DIU	15 112,50 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	15 112,50 €

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU

9

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu en FC **1679,17 €**

Frais de formation par inscrit en FC, hors droits universitaires (alignement avec Clermond-Ferrand)

1734 €

61,92 €/h

A titre informatif : taux horaire/inscrits

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

Frais de formation par inscrit
en FI, hors droits
universitaires (alignement
avec Clermont-Ferrand)

850 €

30,36 €/h

A titre informatif : taux horaire/inscrits

Il est entendu que le tarif FI est applicable à tous les étudiants inscrits en Université Française.

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

() pour chiffrer les dépenses d'enseignements :*

1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique

2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€

3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €

4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- **Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la **formation (équilibre financier) : 9**

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 30

- **Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>1734,00</u> euros pour FC	<u>1904,00</u> euros
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>850,00</u> euros pour FI	<u>1020,00</u> euros

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Emmanuel Haffen	/ 03 / 09 / 2020 /	 Pr E. HAFFEN Laboratoire de Neurosciences Université de Bourgogne - Franche-Comté CHRU Besançon 25030	
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	/ 08 / 09 / 2020 /	La Responsable des Services Administratifs  Carole COINTEAU	
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	<i>Laurence Ricq</i>	<i>10 / 09 / 2020</i>		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / <u>14</u> / <u>09</u> / <u>2020</u> / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : / <u>15</u> / <u>09</u> / <u>2020</u> / Signature et cachet :   Le Directeur de l'UFR Sante Professeur F. MOULIN

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR SANTE

INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée : DIU Obésité Pédiatrique, approches de santé publique

NOMBRE D'HEURES : 88h00

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit	Montant TOTAL
170,00 euros	870,00 euros	1040,00 euros
Rappel : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT		
payable au service FC :		

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ³ par inscrit	Montant TOTAL
170,00 euros	870,00 euros	1040,00 euros
Rappel : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT		
payable au service FC :		

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
---------	-------------	------	-----------	--------

Porteur du projet de diplôme	PASTEUR Stephane	10/09/2020		PASTEUR Stéphane Pédiatre - Rappoport CHRU Besançon
------------------------------	---------------------	------------	--	---

Responsable de la scolarité de la composante	Carole COINTEAU	07/09/2020		La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
--	-----------------	------------	--	---

Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurène RICEY	10/09/2020		
--	---------------	------------	--	--

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 09 / 2020 / Joindre la délibération
----------------------------------	---

Directeur de la composante,	Date : / 15 / 09 / 2020 /
Prénom, Nom :	Signature et cachet :

- 1 Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômés d'établissements et préparations » jointe.
- 2 Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômés d'établissements et préparations » jointe.
- 3 Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômés d'établissements et préparations » jointe.
- 4 Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômés d'établissements et préparations » jointe.

demande de modification de tarif DIU Obésité Pédiatrique

